

# **Rapport de consultation publique remis à la Direction générale des forêts de l'Outaouais au MRNF**

La consultation portait sur les Plans d'aménagement spéciaux de récupération des bois touchés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette et sur l'ajout de secteurs d'intervention potentiels au Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel pour les unités d'aménagement suivantes :

Unités de gestion de la Coulonge : UA 71-51 et 71-52

Unité de gestion de la Basse-Lièvre : UA 72-51

Unités de gestion de la Haute-Gatineau-et-du-Cabonga : UA 73-51, 73-52, 74-51

Ce rapport a été préparé par

**MRC** **PONTIAC**  
**OUTAOUAIS**

Dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts

Avril 2025

## **Table des matières**

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>1. Objectifs de la consultation .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Principes devant guider la consultation .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Portée et limites de la consultation publique .....</b>	<b>4</b>
<b>4. Déroulement de la consultation .....</b>	<b>5</b>
4.1 Annonces de la tenue de la consultation publique .....	5
4.2 Bilan de la consultation publique.....	6
4.3 Liste des personnes et organismes ou groupes ayant émis des commentaires.....	8
<b>5. Recommandations.....</b>	<b>10</b>
<b>6. Commentaires reçus.....</b>	<b>11</b>
<b>7. Commentaires concernant le processus de consultation .....</b>	<b>14</b>
<b>Liste des annexes .....</b>	<b>15</b>
Annexe 1 .....	15

## Introduction

Les municipalités régionales de comté de la région de l'Outaouais et la Ville de Gatineau ont conclu au mois de février 2022 une nouvelle entente de délégation avec le ministre des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). Cette entente se terminant le 31 mars 2024 confie aux délégués une partie de la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF). Ces derniers ont désigné la MRC de Pontiac à titre de responsable de l'administration de l'entente. Un des mandats identifiés vise notamment l'organisation et la coordination des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégrés (PAFI) de la région de l'Outaouais conformément au Manuel de consultation du public sur les PAFI et les plans d'aménagement spéciaux. La MRC de Pontiac doit également produire et transmettre un rapport de consultation publique résumant les commentaires obtenus et proposer, s'il y a lieu, des solutions.

Des Plans d'aménagements spéciaux (PAS) ont été préparés pour la récupération des bois touchés par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) pour la région de l'Outaouais. De plus, des secteurs d'intervention potentiels (SIP) ont été ajoutés au PAFIO 2023-2028. Le présent document constitue le rapport de la consultation publique qui s'est déroulée du 18 février au 17 mars 2025 concernant les PAS ainsi que les nouvelles activités forestières qui ont été ajoutées au PAFIO 2023-2028 de la région de l'Outaouais.

### 1. Objectifs de la consultation <sup>1</sup>

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier vise à :

- Répondre au désir de la population d'être informée et écoutée et de voir ses intérêts, ses valeurs et ses besoins pris en compte dans les décisions relatives à l'aménagement forestier;
- Favoriser une meilleure compréhension de la part de la population de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier; permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et à intégrer, lorsque c'est possible, les intérêts, valeurs et besoins exprimés;
- Concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources et du territoire forestiers;
- Harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- Permettre au ministre de prendre les meilleures décisions possibles compte tenu des circonstances.

---

<sup>1</sup> Source : Manuel de consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux, MFFP, Dernière mise à jour : 21 avril 2021

## **2. Principes devant guider la consultation<sup>2</sup>**

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier est guidée par les principes suivants :

- La consultation doit être empreinte de transparence et d'objectivité;
- La population doit pouvoir s'exprimer dans un environnement réceptif à ses commentaires;
- L'information doit être facilement accessible à la population, et la publicité entourant l'activité de consultation doit être adéquate;
- Un contact direct et personnalisé avec les personnes ou les groupes visés doit être privilégié, afin de mieux comprendre les intérêts, valeurs et besoins et en tenir compte dans les plans.

## **3. Portée et limites de la consultation publique <sup>3</sup>**

La consultation publique permet de prendre en compte les intérêts et les préoccupations des personnes intéressées par l'aménagement durable et la gestion des forêts du domaine de l'État et de se prononcer sur les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts ainsi que sur les mesures d'harmonisation des usages dans une optique d'aménagement intégré. Cependant, elle ne devrait pas remettre en question les affectations du territoire public prévues ou approuvées par le gouvernement, ni la vision retenue, ni les orientations et objectifs d'aménagement durable des forêts énoncés dans la Stratégie d'aménagement durable des forêts, ni les droits forestiers consentis par le Ministère.

---

<sup>2</sup>Source : Ibid.

<sup>3</sup>Source : Ibid.

## 4. Déroulement de la consultation

### 4.1 Annonces de la tenue de la consultation publique

La MRC de Pontiac a été avisée le 16 janvier 2025 par un courriel de M<sup>me</sup> Alexandra Bélanger, responsable de la gestion intégrée et des consultations publiques en Outaouais au MRNF de la tenue d'une consultation publique du 18 février au 17 mars 2025 concernant les Plans d'aménagement spéciaux pour la récupération des bois touchés par la TBE ainsi que l'ajout de secteurs d'intervention potentiels au PAFIO 2023-2028.

#### Annonces

Moyen	Précisions
Courriel aux représentants de la TRGIRTO et leur remplaçant (34 destinataires)	Transmission des cartes et des fichiers de forme de la consultation publique – 19 février 2025
Courriel transmis aux municipalités, aux MRC de l'Outaouais, à des personnes intéressées à être informées de la tenue d'une consultation publique, aux représentants de la TRGIRTO et leur remplaçant (735 destinataires)	Annonce de la tenue de la consultation publique, précisions pour s'inscrire à une séance d'information et lien pour consulter la carte interactive et formuler des commentaires via le formulaire géoréférencé – 18 février 2025
Avis de consultation publique sur le site Internet de la TRGIRTO	Lien vers la carte interactive du MRNF concernant les PAS-TBE et les SIP qui s'ajouteront au PAFIO 2023-2028 – 18 février 2025
Avis de consultation publique sur la page Facebook de la TRGIRTO	Cet avis (publicité) sur la page Facebook pour toute la durée de la consultation publique et ce, à compter du 18 février 2025
Communiqué de presse aux médias	Communiqué de presse du MRNF sur la consultation publique des PAFIO en Outaouais – 18 février 2025
Avis public (voir Annexe 1)	Avis public paru dans les médias régionaux de l'Outaouais. <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Droit numérique – 18 fév. Au 14 mars 2025 (FR)</li><li>• West Quebec Post – 14 février 2025 (EN)</li><li>• Journal Pontiac – 26 février 2025 (FR et EN)</li><li>• The Equity – 19 février 2025 (FR, EN)</li><li>• Le Bulletin d'Aylmer – 19 février 2025 (FR, EN)</li><li>• Le Bulletin de Gatineau – 26 février 2025 (FR, EN)</li><li>• The Low-Down Hull – 19 février 2025 (EN)</li><li>• Facebook et LinkedIn du MRNF – 18 fév. Au 10 mars</li></ul>

## **Accessibilité aux Plans d'aménagement spéciaux et aux secteurs d'intervention potentiels qui s'ajouteront au PAFIO**

Les personnes qui n'avaient pas accès à un service Internet ou qui désiraient obtenir plus d'informations devaient communiquer par courriel à [Consultationpafi-Outaouais@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Consultationpafi-Outaouais@mffp.gouv.qc.ca) ou laisser un message vocal au 819 246-4827, poste 701449. Une réponse aux messages vocaux et les courriels était donnée dans un délai de deux jours ouvrables.

Les Plans d'aménagement spéciaux et les secteurs d'intervention potentiels qui s'ajouteront au PAFIO 2023-2028 étaient accessibles du 18 février au 17 mars 2025 via le site Internet de la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TRGIRTO) et le site web du MRNF aux adresses suivantes :

[www.trgirtto.ca/fr/consultations/pafio-fevrier-2025](http://www.trgirtto.ca/fr/consultations/pafio-fevrier-2025)

[www.quebec.ca/consultations-foret-outaouais](http://www.quebec.ca/consultations-foret-outaouais)

### **Envois par courriel**

L'outil de marketing par courriel Cyberimpact a été utilisé pour procéder à un envoi par messagerie électronique tel que précisé au tableau de la page 5.

L'envoi courriel à participer à la consultation publique a généré plusieurs statistiques dont celles-ci : sur les 719 destinataires rejoints, 406 destinataires (56 %) ont ouvert le message et 109 destinataires (15 %) ont cliqué sur un des hyperliens inclus dans le message.

## **4.2 Bilan de la consultation publique**

### **Présentation à la TRGIRTO**

Le 22 janvier 2025, les professionnels du MRNF ont présenté aux partenaires de la TRGIRTO un état de situation de l'épidémie de la TBE ainsi que les Plans d'aménagement spéciaux pour la récupération des bois touchés par la TBE qui ont été soumis à la consultation publique qui s'est déroulée du 18 février au 17 mars 2025.

Le 19 février 2025, le MRNF a transmis aux représentants de la TRGIRTO les cartes et les fichiers de forme montrant la localisation des secteurs d'intervention potentiels visés par ladite consultation publique.

### **Séance d'information**

Une séance d'information en mode virtuel a été organisée. À cette séance qui s'est tenue le 27 février 2025 de 12h30 à 13h30 on a compté dix (10) participants incluant le coordonnateur de la TRGIRTO ainsi que quatre (4) représentants du MRNF. Cette séance avait pour objectif d'expliquer comment participer à la consultation publique et de montrer comment les commentaires recueillis seront pris en compte par le MRNF.

Le tableau suivant présente le nombre de participants à la **séance d'information** par groupe d'intérêt.

Groupe d'intérêt	Nombre de participants
Villégiateurs, détenteurs de bail	2
Clubs de motoneigistes	1
Organismes de conservation de la nature	1
Médias	1
<b>Total</b>	<b>5</b>

### Participation à la consultation publique

Les tableaux suivants présentent les informations relatives aux participants à la **consultation publique**.

À quel titre le participant émet ses commentaires	Nombre de participants
À titre personnel	2
Pour un organisme ou un groupe	7
<b>Total</b>	<b>9</b>

Demandes d'information	Nombre de demandes
Par courriel au coordonnateur de la TRGIRTO	0
Par courriel au MRNF	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

Mode de réception des commentaires reçus	Nombre de commentaires reçus
Commentaires géoréférencés en ligne (outil web du MRNF)	23
Commentaires transmis par courriel au MRNF	1
Téléversement de documents PDF via trgirto.ca	0
<b>Total</b>	<b>24</b>

Participants à la consultation publique selon le type d'utilisateur	Nombre de participants
Villégiateurs, chasseurs, pêcheurs	2
Club de motoneigistes	1
Zec, pourvoies, réserve faunique	6
<b>Total</b>	<b>9</b>

Type de préoccupation selon les commentaires reçus	Nombre de mention dans les commentaires reçus
Secteur d'intervention déjà harmonisé dans le cadre des PAFIO	3
Réseau routier : localisation, remise en état, limiter les accès vers territoires fauniques structurés	6
Niveau d'altération de la forêt : superficie et adjacence des secteurs d'intervention	6
Type de peuplement (récupération de bois feuillus dans un contexte de récupération de bois affectés par la TBE)	2
Habitats fauniques : corridors, autres	2
Réseau routier : sécurité routière	7
Travaux forestiers : type de traitement, période, transport du bois	3
Paysages forestiers : impact visuel	4

Unité d'aménagement visée selon les commentaires reçus	Nombre de commentaires reçus
071-51	1
071-52	8
073-51	5
073-52	1
074-51	9
<b>Total</b>	<b>24</b>

Moyen par lequel les participants ont été informés de la consultation publique	Nombre de participants
Avis public du MRNF	1
Lettre ou courriel du MRNF	2
Avis courriel de la TRGIRTO	5
Non-mentionné	1
<b>Total</b>	<b>9</b>

#### 4.3 Liste des personnes et organismes ou groupes ayant émis des commentaires

Nom	Personnel	Organisme ou groupe
Individu A	✓	
Individu B	✓	
Association des gestionnaires de ZEC de l'Abitibi-Témiscamingue		✓
Fédération des clubs de motoneigiste du Québec		✓
Pourvoirie Coucou		✓



Nom	Personnel	Organisme ou groupe
Pourvoirie Doolittle		✓
Pourvoirie du Lac Forant		✓
Pourvoirie Wapus		✓
Territoire de chasse et pêche Poirier		✓
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

## 5. Recommandations

Bien entendu, dans le cadre des consultations publiques sur les Plans d'aménagement spéciaux et sur l'ajout de nouveaux travaux d'aménagement forestier au PAFIO, les professionnels du MRNF et les organismes responsables des travaux assurent un suivi auprès des utilisateurs ayant exprimé des demandes et des commentaires à l'égard d'un secteur d'intervention donné.

Cela dit, nous apportons ici quelques recommandations qui visent à améliorer les processus et les outils de consultation publique ainsi que l'harmonisation des activités des utilisateurs du territoire forestier public :

- 1) Il y a notamment lieu de contacter l'individu A pour l'informer des obligations des entreprises de transport sur le réseau routier en territoire forestier public à l'égard de la sécurité routière.
- 2) Il y a notamment lieu de contacter l'individu B pour l'informer de l'ampleur et du moment de la réalisation des travaux prévus ainsi que de l'emplacement des chemins dans le secteur GUILLARY.
- 3) En ce qui a trait à la planification des secteurs d'intervention par les équipes du MRNF et les industriels forestiers, il y a lieu d'éviter, dans la mesure du possible, la mise en place de nouveaux chemins qui créeraient de nouveaux accès vers les territoires des pourvoiries (réf. à une mesure adoptée par la TRGIRTO au mois de mars 2013).
- 4) Il y a lieu pour le MRNF de mettre à jour sa base de données concernant les informations sur le statut du pont de la rivière Coucou à la suite de sa reconstruction.
- 5) En ce qui a trait à la planification des secteurs d'intervention par les équipes du MRNF, il y a lieu, dans la mesure du possible, d'organiser la réalisation des travaux forestiers de manière à éviter qu'une Unité territoriale d'aménagement (UTA) se retrouve en situation « fortement altérée » et à éviter d'agglomérer plusieurs UTA en situation « fortement altérée » (réf. à une mesure adoptée par la TRGIRTO au mois de juin 2022).
- 6) Il y a lieu pour le MRNF d'expliquer aux pourvoiries concernées les raisons pour lesquelles certains Plans d'aménagement spéciaux pour la récupération des bois affectés par la TBE englobent des secteurs essentiellement composés de bois feuillus.

## 6. Commentaires reçus

### Commentaires reçus via un document PDF sur l'outil web de la TRGIRTO

Aucun commentaire n'a été reçu via un document PDF téléversé à l'aide de l'outil web de la TRGIRTO.

### Commentaires reçus via un courriel transmis au MRNF

Compilation des commentaires reçus via un courriel transmis au MRNF		
Personne / organisme	Type	Un aperçu des commentaires exprimés
Individu A – À titre personnel	Villégiateur	<ul style="list-style-type: none"><li>On exprime une préoccupation quant à la sécurité routière</li></ul>

### Commentaires reçus via l'outil web « la carte interactive » du MRNF

Émetteur du commentaire	Individu B - À titre personnel
Unité d'aménagement (UA)	71-52
Secteur d'intervention potentiel (SIP)	GUILLARY
Un aperçu des commentaires exprimés	<ul style="list-style-type: none"><li>On exprime une préoccupation quant à la localisation des chemins forestiers</li><li>On demande quelle sera l'ampleur des travaux de récupération des bois touchés par la TBE</li><li>On demande à quel moment se fera la récupération des bois touchés par la TBE</li></ul>

Émetteur du commentaire	Association des gestionnaires de ZEC de l'Abitibi-Témiscamingue
Unité d'aménagement (UA)	74-51
Secteur d'intervention potentiel (SIP)	BUTCHER, ROBSON
Un aperçu des commentaires exprimés	<ul style="list-style-type: none"><li>On indique que le secteur BUTCHER a déjà fait l'objet d'une harmonisation opérationnelle dans le cadre des PAFIO</li><li>On exprime une préoccupation quant à l'impact visuel des travaux de récupération des bois touchés par la TBE</li><li>On exprime une préoccupation quant à l'agglomération de secteurs où il y a eu de la récolte de bois ces dernières années</li></ul>

<b>Émetteur du commentaire</b>	Fédération des clubs motoneigistes du Québec
<b>Unité d'aménagement (UA)</b>	71-52
<b>Secteur d'intervention potentiel (SIP)</b>	SHEERWAY, RIVIÈRE NOIRE, COLE
<b>Un aperçu des commentaires exprimés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On exprime une préoccupation concernant la période de réalisation des travaux de récupération des bois touchés par la TBE</li> <li>• On exprime une préoccupation quant à la sécurité des motoneigistes</li> <li>• On exprime une préoccupation quant à l'impact visuel le long des sentiers de motoneige</li> </ul>

<b>Émetteur du commentaire</b>	Pourvoirie Coucou
<b>Unité d'aménagement (UA)</b>	73-51, 74-51
<b>Secteur d'intervention potentiel (SIP)</b>	CHOATE, BARBIEZ, CRIS, HARKIN
<b>Un aperçu des commentaires exprimés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On demande de ne pas créer de nouveaux accès (chemins) menant au territoire de la pourvoirie</li> <li>• On demande au MRNF de noter, dans ses bases de données, que le pont de la rivière Coucou a été reconstruit et qu'il est maintenant accessible</li> <li>• On demande de remettre en état les chemins forestiers après la récupération des bois touchés par la TBE</li> </ul>

<b>Émetteur du commentaire</b>	Pourvoirie Doolittle
<b>Unité d'aménagement (UA)</b>	73-51
<b>Secteur d'intervention potentiel (SIP)</b>	HARKIN
<b>Un aperçu des commentaires exprimés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On exprime une préoccupation quant à l'agglomération et au cumul de secteurs où il y a eu de la récolte de bois ces dernières années</li> <li>• On exprime une préoccupation quant à l'impact visuel des travaux de récupération des bois touchés par la TBE</li> <li>• On demande un entretien avec les responsables de la planification du secteur HARKIN en ce qui a trait à l'envergure des travaux, à leur impact visuel, aux habitats fauniques et aux chemins forestiers à mettre en place</li> </ul>

<b>Émetteur du commentaire</b>	Pourvoirie du Lac Forant
<b>Unité d'aménagement (UA)</b>	71-52
<b>Secteur d'intervention potentiel (SIP)</b>	CYRILLE, FORANT EST
<b>Un aperçu des commentaires exprimés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On questionne la pertinence d'inclure une partie du secteur CYRILLE qui est essentiellement composé de bois feuillus</li> <li>• On exprime une préoccupation quant à l'agglomération et au cumul de secteurs où il y a eu de la récolte de bois ces dernières années à proximité du secteur FORANT EST</li> </ul>

<b>Émetteur du commentaire</b>	Pourvoirie Wapus
<b>Unité d'aménagement (UA)</b>	74-51
<b>Secteur d'intervention potentiel (SIP)</b>	TEDDY, CEISUR, SLOE 3
<b>Un aperçu des commentaires exprimés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On indique que les secteurs TEDDY et CEISUR ont déjà fait l'objet d'une harmonisation opérationnelle dans le cadre des PAFIO, et que l'on ne souhaite pas la modifier</li> <li>• On demande la fermeture d'un chemin qui donne accès à la pourvoirie à partir du secteur CEISUR</li> <li>• On s'oppose au secteur SLOE 3 pour les raisons suivantes : le niveau d'altération élevé à l'égard d'une zone de chasse et la création de nouveaux accès (chemins) vers la pourvoirie</li> <li>• On questionne la pertinence d'inclure une partie du secteur SLOE 3 qui est essentiellement composé de bois feuillus</li> </ul>

<b>Émetteur du commentaire</b>	Territoire de chasse et pêche Poirier
<b>Unité d'aménagement (UA)</b>	73-52
<b>Secteur d'intervention potentiel (SIP)</b>	DENIS
<b>Un aperçu des commentaires exprimés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On demande le maintien d'un corridor de déplacement viable pour la faune</li> <li>• On demande des « assiettes » de récolte qui n'excèdent pas 25 hectares</li> </ul>

## 7. Commentaires concernant le processus de consultation

Compilation des commentaires reçus
<p><b>Concernant le processus et l'outil web de consultation publique</b></p> <p><i>« Utiles et simple d'utilisation »</i></p> <p><i>« Bien »</i></p> <p><i>« J'apprécie beaucoup »</i></p> <p><i>« Excellent, superbe, magnifique »</i></p>

# Liste des annexes

## Annexe 1

### Avis public de la consultation publique sur les activités forestières en Outaouais

## AVIS PUBLIC

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

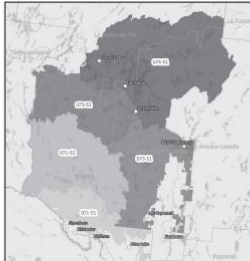
**CONSULTATION PUBLIQUE  
PLANS D'AMÉNAGEMENT SPÉCIAUX (PAS) DE  
RÉCUPÉRATION DES BOIS TOUCHÉS PAR LA TORDEUSE  
DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE ET PLAN  
D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ OPÉRATIONNEL  
EN OUTAOUAIS**

**DU 18 FÉVRIER AU 17 MARS 2025**


Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts invite la population à participer à la consultation publique sur les plans d'aménagement spéciaux de récupération des bois touchés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) et sur les modifications prévues dans un plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) déjà en vigueur sur le territoire public de la région.

Les plans d'aménagement spéciaux soumis à la consultation incluent les secteurs d'intervention potentiels où sont planifiés des travaux de récolte d'arbres atteints par la TBE ainsi que la localisation des chemins et des autres infrastructures à construire ou à améliorer dans le territoire public des unités d'aménagement 071-51, 071-52, 073-51, 073-52 et 074-51.

De plus, le PAFIO visé par la consultation présente les secteurs d'intervention potentiels où sont planifiés des travaux de récolte de bois, ainsi que la construction, l'amélioration et la réfection de chemins multusages dans l'unité d'aménagement 071-52.



**Pour consulter les plans et transmettre vos commentaires : Québec.ca / consultations-foret-outaouais.**  
Vous avez jusqu'au **17 mars 2025 à 23 h 59** pour transmettre vos commentaires.



**SÉANCE D'INFORMATION VIRTUELLE**

Les spécialistes du Ministère, en collaboration avec la municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac, tiendront une séance d'information virtuelle où seront précisés les secteurs d'intervention potentiels présentés en consultation publique, la façon d'émettre des commentaires en ligne et les suites données aux préoccupations émises. Une période de questions des participants et participantes conclura l'activité.


**Le 27 février 2025, de 12 h 30 à 13 h 30 – Inscription à [www.trgrto.ca/fr/](http://www.trgrto.ca/fr/), avant le 26 février à midi.**

Un lien Internet et des instructions seront ensuite transmis aux participants et participantes par courriel.

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS**

Pour obtenir des renseignements ou pour prendre un rendez-vous, communiquez avec nous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 aux coordonnées suivantes :

**Ministère des Ressources naturelles et des Forêts**  
Direction de la gestion des forêts de l'Outaouais  
Tél. : 819 246-4827, poste 701449  
[Consultationpafi-outaouais@mmf.gouv.qc.ca](mailto:Consultationpafi-outaouais@mmf.gouv.qc.ca)



**THE EQUITY / LE BULLETIN D'AYLMER / LE BULLETIN DE GATINEAU**    VERSION FRANÇAISE  
Date de parution : 19 février 2025  
Format : 1/2 V (4,91 x 11,2)  
**1019499**